

RÉSIDENCES

Sensitive

LE PLAISIR D'ÊTRE CHEZ SOI



RÉSIDENCE POUR PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

LES PROMOTEURS INDÉPENDANTS

Les Promoteurs Indépendants sont une société de promotion immobilière dont la vocation est de créer des lieux de vie et de rencontres, qu'il s'agisse de logements ou de bureaux. Nous mettons au service de la réalisation de nos programmes des valeurs qui nous tiennent à coeur : la transparence, le respect et la persévérance. Notre éthique nous conduit au respect des entreprises à qui nous confions nos chantiers autant qu'à celui de nos clients que nous tâchons de satisfaire.

Plutôt qu'une vision industrielle, nous avons une vision artisanale de notre métier. Nous concevons donc des biens qui correspondent aux souhaits de nos clients, à leur mesure, à leurs attentes.

Nous développons, par ailleurs, des partenariats privilégiés tant avec les pouvoirs publics afin de répondre à des nécessités urbanistiques qu'avec des acteurs privés pour le montage d'opérations complexes, comme c'est le cas avec PLURALIS, FDI ou FAYAT.

Le soutien de nos banques (Banque Populaire du Sud, Crédit Agricole) témoigne enfin d'une crédibilité financière, gage du succès de nos opérations.



PLURALIS

Pluralis est un bailleur social implanté dans l'Isère. Organisée autour de 3 agences et plus de 25 points d'accueil dans l'Isère, Pluralis gère un parc de près de 12 000 logements locatifs.

Son expérience et la qualité de son travail ont été reconnues à de multiples reprises, notamment par le prix « HLM, Partenaire des âges » obtenu en 2014 dans la catégorie « Habitats regroupés » et en 2017 dans la catégorie « Le numérique, la domotique et l'habitat connecté ».

LE CONCEPT

Les **Résidences Sensitive** offrent aux **personnes en perte d'autonomie** la possibilité de vivre **chez-soi**, avec **le plaisir** d'une vie digne et humaine.

La **Résidence Sensitive** apporte une solution non proposée dans le parcours d'habitat à des personnes qui ne seraient plus en mesure de vivre dans des logements dit «classiques», grâce à une ergonomie et à des équipements adaptés.

Ces résidences sont de véritables **lieux de vie, de partage et de socialisation**. Elles favorisent **la mixité des usages** et **la mixité des âges**.

La plupart des résidences-services à destination d'une telle population représentent un coût considérable. Cette impossibilité économique dissuade bon nombre de familles de faire le choix du confort de vie pour leurs proches.

En associant le **logement social** et le **logement équipé** pour les **personnes en perte d'autonomie**, nous répondons à un besoin qui n'est pas satisfait aujourd'hui, en leur rendant accessible ce qui leur est pourtant nécessaire et vital.



LES SERVICES

La Résidence Sensitive offre à ses résidents un large panel de services. Elle propose ainsi des lieux de rencontres provoquées. Tous ses services mis à la disposition des résidents participeront au plaisir qu'ils auront à faire de leurs logements leurs véritables chez-soi.



LE SALON DE RENCONTRE

Au dernier étage de la Résidence, nous mettrons en place une salle commune ouverte sur un extérieur adapté et aménagé.

Cet espace est conçu comme un lieu de convivialité propice aux échanges. Les résidents pourront y passer un moment agréable autour d'un café ou d'un thé.

Cet espace permettra diverses activités :

- Activités physiques (Tai-Chi, Yoga, gym...)
- Coiffeurs à domicile
- Salon de cartes et de lecture...

LA TERRASSE AMÉNAGÉE

Une terrasse aménagée d'une centaine de mètres carrés permettra aux résidents de profiter des plaisirs extérieurs.

Trois pôles seront mis en place :

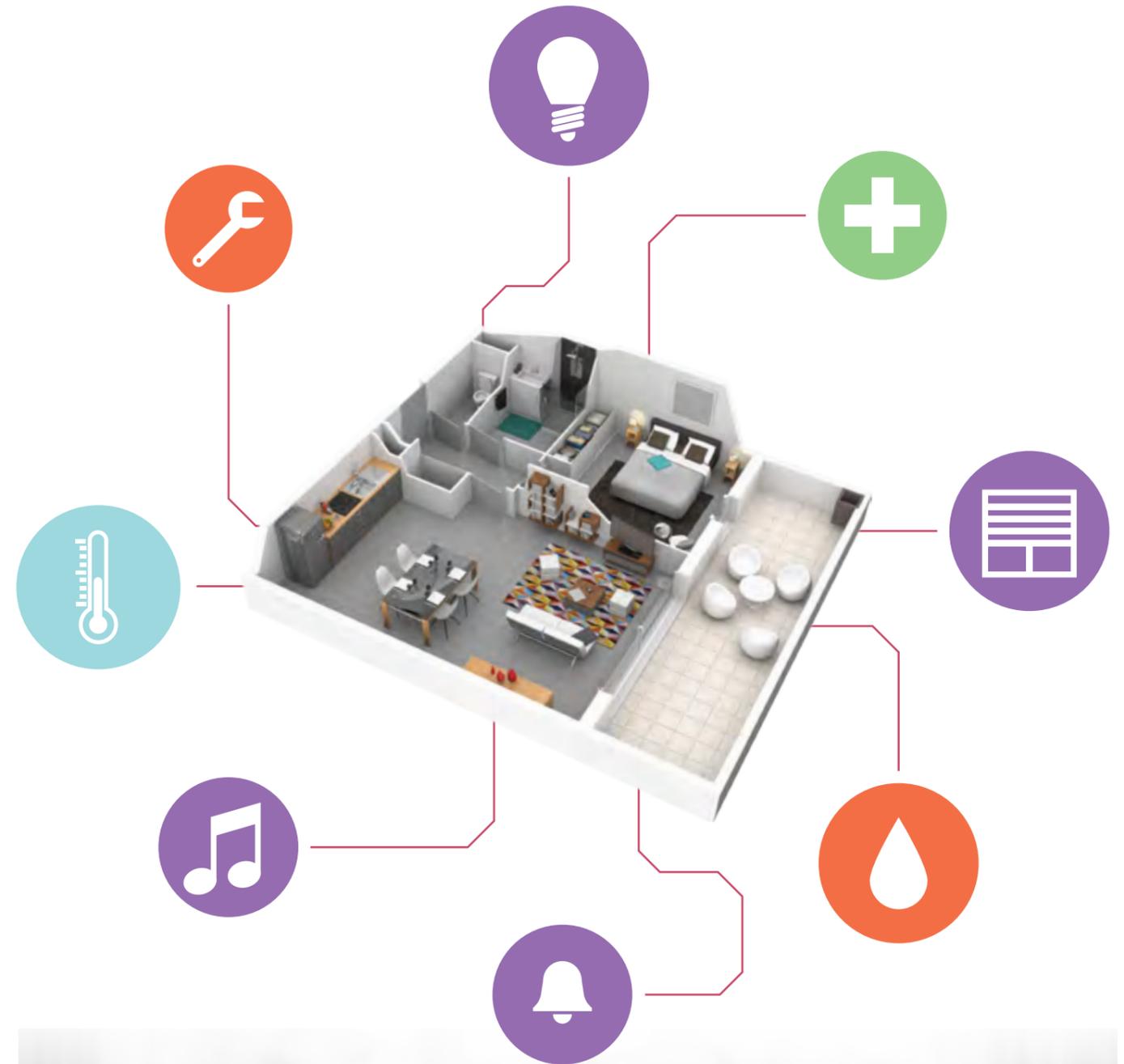
- Un salon extérieur
- Des jardins partagés
- Un étendoir à linge collectif

LES APPARTEMENTS

La résidence propose des appartements allant du T2 au T4 : Une large diversité qui permettra à chacun des résidents de s'approprier les lieux en fonctions de leurs besoins.

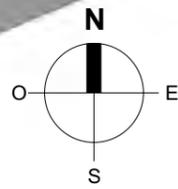
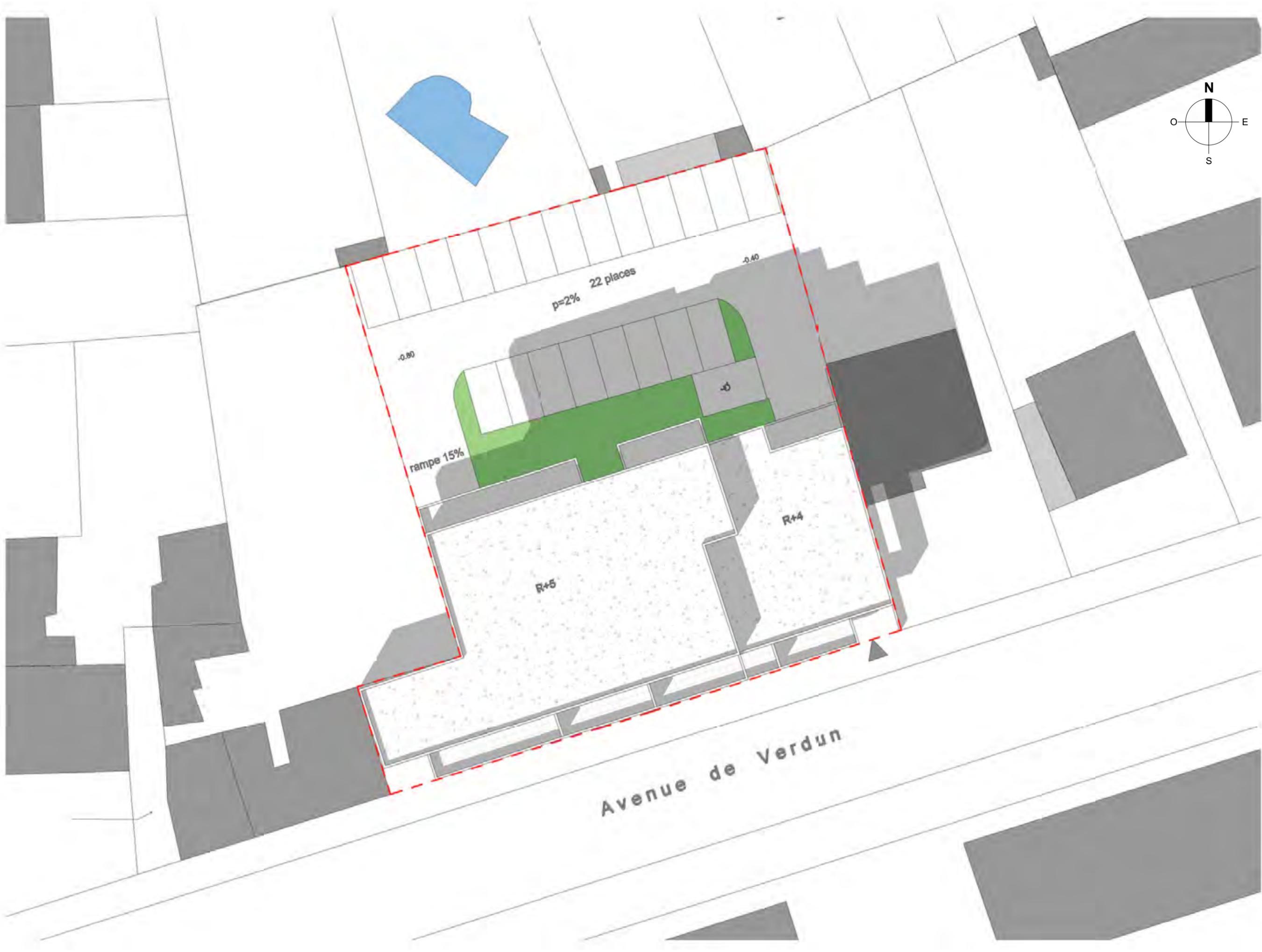
■ **Ergonomie de l'habitat** pour permettre une meilleure appropriation des logements des personnes âgées ou handicapées en début de perte d'autonomie (domotique, douches et toilettes adaptées).

■ **Attribution préférentielle** aux personnes âgées ou handicapées en début de perte d'autonomie grâce à l'article L.442-2 du CCH qui permet de déroger au principe d'attribution du logement social.

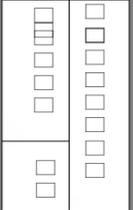




LES PLANS

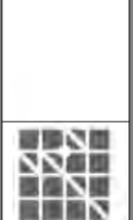


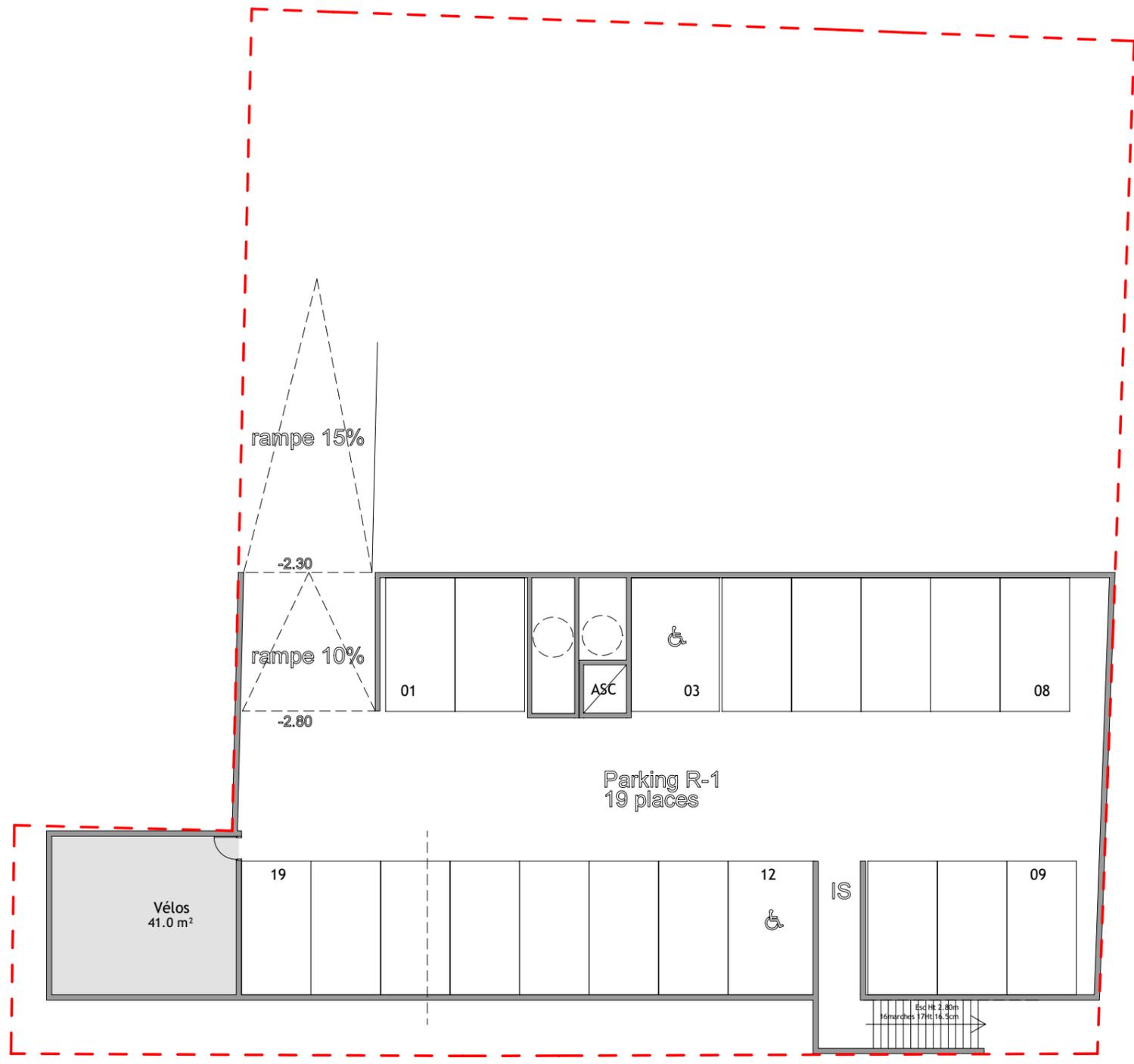
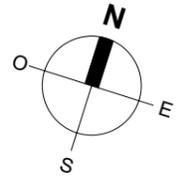
EP
03



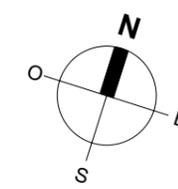
SSE

ENSEMBLE RESIDENTIEL





AG	1 : 200	EP	03	05	/11
	30/10/2018				
PLAN R-1					
ENSEMBLE RESIDENTIEL 53-55 avenue de Verdun - VALENCE					
Les Promoteurs Indépendants					



EP 03
06 /11

AG 1 : 200
30/10/2018

PLAN RDC

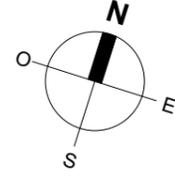
ENSEMBLE RESIDENTIEL
53-55 avenue de Verdun - VALENCE



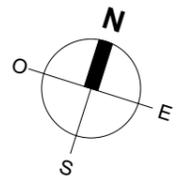
Tes Promoteurs indépendants



Avenue de Verdun









Les Promoteurs Indépendants



ENSEMBLE RESIDENTIEL
53-55 avenue de Verdun - VALENCE

Élévation Av de
Verdun

AG

30/10/2018

EP
03

10

RÉSIDENCES *Sensitive*

PERSPECTIVE



RÉSIDENCES *Sensitive*
LE PLAISIR D'ÊTRE CHEZ SOI



Les Promoteurs Indépendants